

COMPTE RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 02 MARS 2017

L'an deux mille dix-sept, le deux mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain ANCEAU, Maire.

Date de convocation : 22/02/2017

Nb de membres en exercice : 14

Présents : Alain ANCEAU, Joël MARCHAND, Jean SOHIER, Joël PLUMÉ, Olivier CHASLES, Valérie COMPAIN, Laure DESTOUCHES, Sonia GAUBUSSEAU, Nicole JEUDI, Nathalie LEFEBVRE, Michel HALOPÉ, Margot CHALOUAS, Jean-Michel MARTIN DE MATOS, Éric MAKAGON

Absents :

Excusés :

Secrétaire de séance : Jean-Michel MARTIN DE MATOS

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

Le point supplémentaire suivant est accepté à l'unanimité : sortie de la communauté de communes Gâtine Choisilles et Pays de Racan pour la commune de Saint Roch

♦ **AFFAIRES COMMUNALES**

- *Désignation des délégués des commissions intercommunales*

Il est procédé à la nomination des membres des commissions intercommunales :

Commissions Intercommunales		
Gens du voyage, logement	Joël PLUME	Joël MARCHAND
Action économique	Éric MAKAGON	Jean SOHIER
Voirie	Michel HALOPÉ	
Tourisme et commerces	Sonia GAUBUSSEAU	Éric MAKAGON
Enfance jeunesse et personnes âgées	Laure DESTOUCHES	Nathalie LEFEBVRE
Sports loisirs, vie associative	Olivier CHASLES	Joël PLUMÉ
Communication	Valérie COMPAIN	Joël PLUMÉ
Environnement, agenda 21, GEMAPI	Nicole JEUDI	Joël PLUMÉ
Culture	JM MARTIN DE MATOS	Margot CHALOUAS
CIID (Impôts)	Joël PLUMÉ	Joël MARCHAND

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les nominations comme annoncé précédemment.

- Sortie de la communauté de communes Gâtine Choisilles et Pays de Racan pour la commune de Saint Roch

M le Maire fait lecture d'un projet de courrier qu'il souhaite adresser à la communauté de communes Gâtine Choisilles et Pays de Racan. Dans ce courrier est formulé le souhait de quitter la communauté de communes à l'horizon 2020 en vue de rentrer dans la métropole de Tours. Une réponse est sollicitée ainsi que le calcul du coût de ce départ.

M Makagon trouve que cette demande est prématurée, de plus il craint que la commune ne puisse plus bénéficier des mêmes contributions auprès de la communauté de communes.

Après délibération, le conseil municipal, approuve, à la majorité (13 pour - 1 contre - 0 abstention), l'envoi du courrier sollicitant auprès de la communauté de communes Gâtine Choisilles et Pays de Racan, le départ de la commune de Saint Roch pour une entrée dans la métropole de Tours en 2020.

M le Maire précise qu'une copie sera adressée au Préfet pour information.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Prochaine séance du Conseil Municipal le 30 mars 2017 à 20h30.

Le Maire

les Conseillers Municipaux